

Les communiqués dans les débats politiques

Elżbieta Pachocińska
Université de Varsovie

Résumé

Dans cet article, nous présentons la circulation discursive de la parole violente dans le contexte des élections présidentielles de 2012 en France. Nous l'étudions dans les communiqués (de presse), postés sur l'Internet par des acteurs politiques où ils polémiquent avec leurs adversaires. Tout d'abord, notre intérêt s'est porté sur les effets pragmatiques des énonciations insultantes, ainsi que sur les arguments légitimant leur usage dans la polémique publique. Ensuite, nous examinons quel ethos elles construisent du politique qui les prononce dans l'espace public. Nous allons nous référer en particulier aux analyses du discours polémique (Angenot 1982, 2008), à la notion d'argumentation polémique (Oléron 1995) et celle d'ethos *montré* (Maingueneau 1999).

Introduction

Dans les publications sur la presse écrite, *le communiqué* ou *le communiqué de presse* est classé parmi les genres journalistiques de l'information à côté d'une dépêche d'agence, la brève et le filet par opposition au genre du commentaire : l'éditorial, le billet, etc. (Adam 1997 : 8). Diffusé par une agence de presse, il est une source d'information sur les événements internationaux ou locaux pour les médias. Son contenu est donc destiné à être repris et commenté par les journalistes. L'Internet a radicalement changé cette situation. Actuellement, nous pouvons trouver sous les noms de *communiqué* ou *communiqué de presse* des textes, postés sur les sites officiels des institutions gouvernementales, des partis politiques, ainsi que sur les sites personnels d'acteurs politiques et de membres des partis. Mais ces communiqués perdent leur caractère informatif et objectif se rapprochant d'un commentaire, d'une réaction polémique, d'un billet, du blog, même d'un pamphlet où les énonciations subjectivisées dominent¹. Ce type de communiqué se distingue aussi du communiqué « traditionnel » par le fait qu'il est signé et accompagné

1 La notion employée en analyse dialogique du discours (Moirand 2007).

d'une photo de l'auteur. Ainsi, il devient un support médiatique nouveau qui permet aux acteurs politiques de prolonger la polémique dans l'espace public où « Il s'agit d'une confrontation d'opinions mettant l'accent sur la divergence des points de vue en refusant et en attaquant les arguments de l'autre, sans se soucier de les considérer sérieusement. La polémique repousse les compromis – elle s'oppose en cela à la négociation – [...] » (Amossy 2000 : 209).

1. Le communiqué polémique

Pour notre propos, nous avons choisi les communiqués où apparaît la parole violente dans le contexte des dernières élections présidentielles de 2012 en France. Ces communiqués illustrent les stratégies polémiques de lutte politique visant l'attaque d'une cible pour la discréditer². En ce moment une remarque s'impose, vu le caractère officiel d'un communiqué (de presse) dans ce sens qu'il est posté sur les sites des partis et des acteurs politiques, les axiologiques négatifs qui y apparaissent sont jugés par le locuteur comme respectant les règles du jeu de la polémique politique.

Si le débat politique alimente le communiqué, cela veut dire que le dialogisme interdiscursif et interlocutif³ y domine en se manifestant à travers les formations discursives antagonistes. La présence des énonciations agressives voire injurieuses signale une rupture énonciative entre les discours idéologiques en polémique. On observe un manque d'un vrai dialogue entre les acteurs politiques dont le but est de montrer leur désaccord. Angenot (2008 : 22) remarque avec justesse que dans le débat politique, on assiste plutôt à un « dialogue de sourds » où le malentendu est de règle et les opposants restent sur leurs positions en répétant sans cesse les mêmes arguments sans la volonté de se faire entendre et comprendre. Il existe les *règles du débat*, mais elles « ont pour la plupart une aura éthique, elles comportent reconnaissance de l'égalité des interlocuteurs et de leur dignité » (*ibid.* : 133). Dans notre corpus, nous pouvons observer que la violence verbale des acteurs politiques vise à articuler les divergences idéologiques, à montrer leurs émotions négatives envers l'adversaire et en conséquence à construire l'ethos d'un politicien au parler franc. Si les politiciens savent qu'ils ne vont pas convaincre des sympathisants du parti adverse par l'argumentation et le raisonnement, peut-être jugent-ils plus efficace le recours au blâme, à l'injure, à l'ironie ou à d'autres procédés de

2 Pour plus de détails sur la polémique v. Kerbrat-Orecchioni (1980b), Garand (1998).

3 Voir Moirand (2007 : 132).

l'argumentation polémique où « il s'agit d'abaisser, de diminuer » l'adversaire aux yeux du public (Oléron 1995 : 20).

2.1. Configurations discursives dans les communiqués polémiques

Dans la plupart des cas, le communiqué que nous proposons d'appeler polémique porte un titre-acroche qui résume l'idée du texte et attire l'attention du public. Il commence souvent par une petite introduction présentant le problème où on formule des divergences. Dans le communiqué peuvent apparaître aussi dans l'ordre varié l'argumentation, la justification, les accusations, les appels émotionnels, etc. À la fin de ces écrits de lutte politique, on trouve souvent des propositions de solutions tout à fait opposées à celles de l'adversaire politique. La polémique est montrée par l'introduction de la parole adverse, des commentaires critiques, des énonciations orientées vers l'adversaire et des reformulations de ses propos. On représente la parole de l'adversaire pour la réfuter et disqualifier.

Bref, les communiqués de presse, postés par des acteurs politiques, sont devenus des communications polémiques avec tout un arsenal de moyens rhétoriques caractéristiques pour ce genre.

2.2. Les voix convoquées dans les communiqués polémiques

Comme nous l'avons déjà mentionné, les communiqués polémiques se présentent comme des réactions à la parole adverse déjà prononcée dans un autre contexte. L'énonciateur / le locuteur et l'adversaire représentent ici la voix collective du parti politique opposé. La voix du Tiers, *i.e.* des sympathisants du parti et du public au sens large est présente au niveau doxologique des énonciations argumentatives, persuasives, justificatives, etc. En ce sens, l'énonciateur montre son intention de gagner l'adhésion du public. Mais il ne faut pas oublier non plus un autre but des communiqués, le désir du politique de faire circuler ses opinions pour les diffuser et propager dans l'espace public. Il y a aussi des traces discursives d'un autre actant très important de cette communication, il s'agit du journaliste que l'on veut intéresser par le côté spectacle de cette « guerre des mots ». Généralement parlant, les énonciations violentes apparaissent sur l'axe interlocutif visant l'adversaire ou dans les fragments à caractère intertextuel où on cite la parole violente de l'autre.

3. Fonctions de la parole violente

3.1. Les accusations

Nous voulons illustrer ce phénomène par un type de communiqué polémique où la voix du parti vise à démasquer l'adversaire politique, à disqualifier ses actions et

ses paroles, ainsi qu'à décrypter ses mauvaises intentions. Notre premier exemple présente la réaction du Parti Socialiste (PS) français après le fameux débat électoral entre les deux candidats à la présidence 2012 : Nicolas Sarkozy et François Hollande. Il faut rappeler que pendant le débat télévisé, les deux candidats se sont lancés des accusations de mensonge. En réponse aux critiques de F. Hollande concernant la politique d'immigration, N. Sarkozy a dit : « vous mentez ! vous êtes un petit calomniateur ! ». Après ce débat, le PS a posté sur son site officiel un communiqué qui polémique avec certains propos de l'adversaire. Étant donné que ce communiqué a été posté sur le site du PS et il n'est pas signé du nom de l'auteur, il peut être considéré comme exprimant un point de vue officiel du parti.

(1) **Sur l'immigration, Nicolas Sarkozy a eu le mensonge pour argument**

Lors du débat télévisé, le candidat sortant a formulé un double mensonge en matière d'immigration, sur le sujet de la rétention. Il a d'abord présenté la réforme concernant le juge judiciaire et le juge administratif comme un moyen de diminuer l'immigration légale. Quel rapport quand on sait que la question du juge porte sur la rétention des personnes en situation irrégulière avant leur éloignement, et ne concerne en rien l'arrivée des personnes sur le territoire ! Il a ensuite menti en prétendant que la lettre en réponse à France terre d'asile prévoyait la fermeture des centres de rétention. Pur mensonge ! Cette lettre rappelle le principe posé par la directive européenne dite « retour » de 2008, articles 8.4 et 15. 1, qui prévoit que la rétention doit être utilisée en dernier ressort. [...]. Par ailleurs, François Hollande a pris l'engagement d'interdire la rétention pour les enfants, avec pour alternative l'assignation à résidence. Faut-il rappeler que la France a été condamnée en janvier dernier par la Cour européenne des droits de l'homme ?⁴

Le titre du communiqué informe déjà du problème sur lequel les accusations vont se concentrer. L'énonciateur, voix du parti, retourne les accusations de mensonge contre F. Hollande prononcées pendant le débat en qualifiant à son tour les dires de l'adversaire politique de mensonges. Pour produire l'effet d'objectivité, il procède à l'effacement énonciatif en se positionnant comme narrateur-témoin, mais en même temps il montre son engagement idéologique et émotionnel par les exclamations (« Pur mensonge! Quel rapport... ! »), l'argumentation (« Cette lettre rappelle... »), la question rhétorique (« Faut-il rappeler... »). Pour légitimer ses accusations contre le Président de la République, ici le candidat à la présidence

4 <http://www.parti-socialiste.fr/communiqués/sur-limmigration-nicolas-sarkozy-eu-le-mensonge-pour-argument>, consulté le 5 mai 2012.

2012, il prend à témoin le destinataire en disant : « quand on sait... », il pose ainsi que c'est une évidence pour tout le monde impliquant un mensonge grossier de la part de N. Sarkozy. Le contraste entre les deux discours est souligné par le commentaire sur les dires de F. Hollande : « il a pris l'engagement d'interdire... » dont le contenu signale le rejet total du discours de son adversaire politique. Dans ce communiqué, nous avons affaire à l'argumentation polémique visant à mettre en doute la sincérité de l'adversaire.

Dans un débat, le politique qui accuse son adversaire de mentir vise un but médiatique très précis, il veut se montrer spontané et franc. De cette façon, il construit son ethos *montré* au sens de Maingueneau (1999) d'une personnalité forte agitée par l'indignation. Pourtant, comme le remarque le chercheur, « La distinction entre ethos dit et montré s'inscrit aux extrêmes d'une ligne continue puisqu'il est impossible de définir une frontière tranchée entre le 'dit' suggéré et le 'montré' non explicite. » (*ibid.* : 91).

Il est intéressant de remarquer que l'énonciateur ne reprend pas dans le communiqué les paroles de N. Sarkozy (« vous mentez ! vous êtes un petit calomniateur ! »), mais il essaye de montrer l'honnêteté de F. Hollande et, à son tour, accuse l'adversaire de mentir.

Nous pouvons constater que nous sommes témoins de la banalisation de certaines accusations violentes surtout pendant la période des élections qui provoque des débats très serrés.

Regardons un autre communiqué où les accusations d'hypocrisie représentent une autre façon de dénoncer les mensonges de l'adversaire. Ce communiqué a été posté après les élections par une déléguée du parti l'UMP dont le candidat N. Sarkozy a perdu le fauteuil du Président.

(2) **Politique d'immigration du gouvernement : l'hypocrisie c'est maintenant**

Manuel Valls a annoncé les grandes lignes de la nouvelle politique gouvernementale en matière d'immigration. Et ce qui retient immédiatement l'attention est **l'hypocrisie de ses propos**.

Hypocrisie lorsque Manuel Valls **fait croire** qu'il conduira une politique de fermeté alors que son objectif est de détricoter l'ensemble des mesures de contrôle et de réduction de l'immigration que l'ancienne majorité avait mis en place.

Hypocrisie lorsqu'il évoque « l'arrêt immédiat de la rétention des familles » alors même que le dispositif « chambres pour les familles » dans les centres de rétention administrative avait été soutenu par le gouvernement de Lionel Jospin dans un arrêté du 24 avril 2001.

Hypocrisie lorsque le ministre de l'Intérieur indique que des critères clairs seront mis en place pour les demandes de régularisations **faisant croire** que cela permettra de maintenir le même nombre de régularisations annuelles que sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

En politique, il n'est pas interdit d'avoir du courage et d'assumer ses opinions. Manuel Valls, tout occupé à se donner une image de fermeté, **veut faire croire** qu'avec ses annonces la politique d'immigration continuera d'être maîtrisée. **Les Français doivent savoir que l'hypocrisie est donc la ligne directrice du nouveau ministre de l'Intérieur.**

Valérie Rosso-Debord

Députée générale de l'UMP⁵

Le titre ironique est construit sur le slogan électoral de F. Hollande : « Le changement c'est maintenant ». L'argumentation polémique vise à démasquer les vraies intentions de l'adversaire. Les accusations d'hypocrisie sont légitimées par la recherche de la vérité de la part de la déléguée pour le bien commun. Comme dans le communiqué précédent, l'énonciateur ne prend pas en charge explicitement ses accusations, *i. e.* il ne se manifeste pas par les pronoms personnels. Pourtant, sa prise de position et son engagement sont visibles à travers le contenu des assertions et le vocabulaire axiologique employé. Toutes ces stratégies ont pour but de convaincre le public que les accusations sont justifiées par l'état des faits. Remarquons le recours à la rhétorique propre au discours politique oral : les répétitions servent à montrer l'ethos d'une femme politique indignée qui dit la vérité sans détours.

Ces deux exemples illustrent un phénomène plus général caractéristique de la polémique politique. Nous pouvons observer que des accusations de mensonge, d'hypocrisie, de mauvaises intentions lancées contre les politiques du camp adverse sont très fréquentes, on peut même dire qu'elles n'ont pas la force illocutoire d'injures mais elles sont interprétées comme des jugements justes ou injustes. En même temps, le politicien qui les prononce se construit une image d'une personnalité forte, sincère donc crédible. Le but indirect des accusations est aussi d'attirer l'attention du public sur les divergences entre les deux discours antagonistes.

5 http://www.u-m-p.org/sites/default/files/fichiers_joints/communiques_presse/2012-06-28_-_cp_ump_-_valerie_rosso-debord_-_immigration.pdf, consulté le 2.07.2012, nous soulignons.

3.2. Démasquer la cible

Quand le politicien emploie des axiologiques de plus en plus forts, cela signale que la campagne présidentielle bat son plein. Voici une réaction d'un fonctionnaire du Front National à la parole d'un député du Parti Socialiste:

(3) **Pierre Cohen : La haine !**

Communiqué de Presse de Louis Aliot

Directeur opérationnel et porte-parole de campagne de Marine Le Pen

« Tout ce qui est nationaliste, Front National ou autre, je considère que réduire leur présence voire l'éradiquer, c'est important. Il y a deux moyens : par la loi et le rapport de force physique, qui montrent que l'on est très majoritairement contre, mais aussi par le combat idéologique. »

Ces propos ne sont pas ceux d'un illuminé ou d'un fondamentaliste, mais ceux du maire socialiste de Toulouse qui s'illustre une nouvelle fois par son extrémisme et sa radicalité.

Cet appel à la violence, au meurtre (éradiquer... par le rapport de force physique ?!) est une preuve supplémentaire du comportement totalitaire d'une importante partie de la gauche.

Dans une ville qui vient d'être marquée par des crimes odieux, le premier magistrat de la ville adopte un comportement antidémocratique et anti-républicain.

Plutôt que de menacer un parti politique respectueux des lois et républicain, le maire ferait mieux de s'occuper des réseaux extrémistes qui sont installés au cœur de la ville et qui contestent notre système.

Contrairement à vous monsieur « Cohaine », c'est par les urnes et la confiance populaire que nous défendons nos idées et non par l'appel irresponsable à la violence !⁶

Le communiqué commence par une citation d'un fragment du discours adverse. L'auteur de ces paroles, un maire socialiste, devait s'attendre à ce que son discours ne passe pas inaperçu, que ses paroles provoquent une réaction de ses adversaires politiques. C'est dans les règles du débat politique de ne pas laisser passer une telle occasion. Dans le commentaire, l'énonciateur introduit sa riposte violente en anticipant la réaction des sympathisants du FN : « Ces propos ne sont pas ceux d'un illuminé ou d'un fondamentaliste » comme s'il voulait répondre à la première réaction des gens que ces paroles pourraient venir de la bouche « d'un illuminé »

6 www.marinelepen2012.fr/2012/04/03/pierre-cohen-la-haine, consulté le 10 avril 2012.

ou « d'un fondamentaliste ». Les deux qualifications négatives renvoient au stéréotype idéologique négatif circulant dans l'opinion publique. Pour montrer sa colère et son indignation, l'énonciateur interprète le sens du verbe *éradiquer* employé par l'adversaire uniquement dans son usage littéral en attribuant « un comportement totalitaire d'une importante partie de la gauche ». Ensuite, il déforme le nom de l'adversaire d'une façon significative (un sobriquet injurieux : *Cohaine*), en l'appelant « monsieur », il montre une « distance hautaine ». Observons que ces deux derniers procédés se placent dans la tradition pamphlétaire (Angenot 1982 : 267–268).

3.3. Ridiculiser la cible

Quand le communiqué emploie l'attaque satirique, ironique, pamphlétaire ou en général l'humour agressif, il signale des tensions émotionnelles fortes entre les adversaires.

(4) Louis Aliot serait-il une bête à corne ?

Communiqué d'Alexis Corbière⁷ suite aux déclarations du Front National par l'intermédiaire de son vice-président, Louis Aliot

En traitant sur Europe 1 Jean-Luc Mélenchon de « pantin communiste », Louis Aliot, vice-président du FN fait preuve de l'anticommunisme le plus bestial.

Comme la bête à corne, il fonce stupidement tête baissée dans tout ce qui est rouge.

Mieux vaut rire de ces pitreries. M. Aliot aurait sans doute fait partie des riches et privilégiés, qui après la victoire de la gauche en 1981, affolés par la présence des communistes, avaient peur de voir débarquer l'armée rouge sur les Champs-Élysées.

Le FN radote et panique devant la progression du Front de Gauche. Il s'agit pour mieux se vendre après, comme ses amis en Grèce qui participent au gouvernement qui met en œuvre une honteuse politique d'austérité.

Le FN veut faire croire qu'il serait du côté de la respectabilité et nous de l'injure alors que ce sont ses mensonges et manipulations qui sont une injure à l'intelligence du peuple français.⁸

7 Conseiller de Paris, membre du Parti de Gauche.

8 [/www.placeaurope2012.fr/louis-aliot-serait-il-une-bete-a-corne](http://www.placeaurope2012.fr/louis-aliot-serait-il-une-bete-a-corne), consulté le 20 février 2012.

Ce communiqué se présente comme une riposte d'un militant aux propos jugés comme injurieux « En traitant... Jean-Luc Mélenchon de 'pantin communiste' ». La qualification dévalorisante « pantin » qui soulève cette grande émotion est très fréquente dans le pamphlet. Comme l'observe Angenot (1982 : 91) : « Peu à peu l'adversaire se voit privé de la qualité d'homme normal, c'est un clown, un pantin ou un fou ». La violence verbale de l'auteur du communiqué se voit tout au long du texte ; il a recours à une comparaison injurieuse : « Comme la bête à corne... », il attaque sa cible par l'argument *ad personam* en dénonçant son hypocrisie : membre du FN, parti qui se dit du peuple, en réalité il appartient à la classe des riches. Vers la fin du communiqué, les attaques contre le porte-parole du FN sont amplifiées et portent aussi sur le parti, comme c'est souvent le cas dans les débats politiques.

Le ton dans les communiqués devient railleur, quand l'énonciateur veut montrer son mépris pour l'adversaire politique. Regardons l'exemple suivant :

(5) **Mélenchon : un cas psychiatrique !**

Communiqué de Presse de l'équipe de campagne de Marine Le Pen

Oublié au premier tour, Mélenchon a retrouvé le chemin du Bassin minier, cette fois pour tenter de sauver Kemel. Oubliées la condamnation solennelle du système socialiste, les déclarations sur la gauche « sans casseroles », les piques acérées contre Philippe Kemel assimilé à une bande d'incapables et de bons à rien. C'est désormais un politicien aux abois qui, tel le fils prodigue, vient refaire allégeance à ses parrains du PS.

Dans un secteur pourtant habitué aux coups de théâtre, voir Mélenchon ravalé au rang de rabatteur de voix pour les socialistes est un grand moment tragi-comique. Après la cravate rouge, Mélenchon va-t-il enfiler un tutu rose de danseuse socialiste ?

Triste destin que celui de Mélenchon, que l'orgueil a conduit ici et que seules ses névroses poussent à rester. Il est l'illustration du moment où le politique bascule dans la psychiatrie ⁹

Ce communiqué vise la cible préférée du FN pendant les élections présidentielles 2012 – le leader du Front de Gauche. On dénonce ses manœuvres électorales par la mise en contradiction de ses propos et actions. Au début de la campagne, l'ennemi du PS, mais au moment où il commençait à perdre, il a fait volte-face. Pour le ridiculiser, on introduit ses propos critiques contre le PS : « les déclarations sur la

9 www.frontnational.com/2012/03/les-diatribes-de-melenchon-et-de-corbriere-portent-leurs-ruits-mauvais/ consulté le 14 mars 2012.

gauche ‘sans casseroles’», les commentaires méta-énonciatifs « les piques acérées contre Philippe Kemel assimilé à une bande d’incapables et de bons à rien ». L’énonciateur a recours aux qualifications de plus en plus railleuses : « désormais un politicien aux abois [...], ravalé au rang de rabatteur de voix, Mélenchon va-t-il enfiler un tutu rose de danseuse socialiste ? [...] ses névroses poussent à rester. Il est l’illustration du moment où le politique bascule dans la psychiatrie ». En présentant son communiqué comme un petit texte satirique, l’énonciateur se sert de ce genre où la parole violente est d’usage pour laisser passer son outrage et le dissimuler sous le ton railleur. Ainsi, il se place dans la longue tradition des luttes idéologiques où le vocabulaire du domaine psychiatrique est employé en fonction des axiologiques injurieux (cf. Angenot 2008 : 24–32).

Dans le communiqué suivant, l’auteur décrypte le sens caché des paroles injurieuses prononcées par un des représentants du parti écologique français, Europe Écologie Les Verts contre le leader du Front de Gauche :

(6) **Noël, ressaisis toi**

Communiqué d’Eric Coquerel, conseiller spécial de Jean-Luc Mélenchon,

Depuis quelques jours la stratégie des dirigeants d’Europe Ecologie – les Verts est claire : haro sur Jean-Luc Mélenchon comme cible prioritaire. Tout y passe même au risque de tomber dans la caricature anticomuniste. Cela nous attriste car nous y comptons beaucoup d’amis. À quoi ça sert, à qui ? Sans doute pas à Eva Joly dont les difficultés ne viennent en rien du Front de Gauche. Ça leur passera nous disions-nous. Mais en tombant dans la comparaison animale, Noël Mamère a dépassé les limites : “on va à ses meetings comme on va à la foire, voir la bête rare” a-t-il dit à propos de nous. Voilà un vocabulaire qui sent le mépris de classe. Loin des traditions de la gauche en tous cas qui, en l’espèce comme en d’autres, valent mieux que la nostalgie. Ce n’est pas seulement insultant mais inquiétant. Il serait temps de se ressaisir : la peur est mauvaise conseillère.¹⁰

L’énonciation, qui est interprétée ici comme insultante par les anciens amis politiques, est citée dans le communiqué : « on va à ses meetings comme on va à la foire, voir la bête rare ». Ce jugement dévalorisant a pour but de ridiculiser la cible, montrer le mépris du locuteur et indirectement de disqualifier les discours de l’adversaire. Cette citation sert de point de repère, tout d’abord, pour construire

10 <http://www.placeaupeuple2012.fr/noel-ressaisis-toi>, consulté le 4 avril 2012.

son ethos positif; il peut se montrer très moral, ensuite pour amplifier les critiques en les positionnant sur le plan idéologique : « Voilà un vocabulaire qui sent le mépris de classe ».

3.4. L'injure

La portée pragmatique de l'injure se voit, quand elle est adressée directement à quelqu'un; cet axiologique négatif devient alors un juron (cf. Kerbrat-Orecchioni 1980a : 240, n.107). Dans nos exemples, c'est la parole injurieuse de l'adversaire qui suscite cette vive réaction, on l'introduit d'un autre discours. Elle apparaît dans les communiqués, quand les acteurs politiques veulent montrer leurs émotions violentes. Les deux exemples suivants illustrent les débats très émotionnels entre Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de Gauche pour la présidence 2012, et les représentants du FN.

(7) Communiqué de presse du Front de Gauche

Nouveau week-end de haine et de provocations du Front national
Samedi, Jean-Marie Le Pen, qui depuis 30 ans pollue la vie politique de ses provocations antisémites, racistes et réactionnaires, a traité Jean-Luc Mélenchon de « pauvre con » [...].¹¹

Ici, on cite l'injure pour dévaloriser le père de la candidate du FN qui l'a employée, elle va servir aussi d'argument de rupture énonciative entre les deux discours. Dans cette situation, les supporters du politique outragé se sentent dans l'obligation de réagir en disqualifiant à leur tour l'adversaire en disant que J.-M. Le Pen « pollue la vie politique de ces provocations.... ».

Le communiqué suivant est une riposte du FN à l'outrage de J.-L. Mélenchon, le leader du Front de Gauche bien connu pour son tempérament.

(8) Communiqué de Presse du Front National

Les diffamations, injures et provocations de J. L. Mélenchon et d'A. Corbière contre Marine Le Pen et le Front national ont évidemment des conséquences : sur le réseau social Twitter, plusieurs appels très précis au meurtre ont été diffusés ces deux derniers jours contre Louis Aliot directeur opérationnel de la campagne de Marine Le Pen.

Me de Saint Juste, pour Louis Aliot, a déposé plainte le 13 mars devant le

11 www.placeaupleuple2012.fr/nouveau-week-end-de-haine-de-provocations-du-front-national-2/, consulté le 20 février 2012.

procureur de la république de Nanterre pour menaces aux termes de l'article 222. 17 du code pénal.

Il a déposé plainte contre des individus bien identifiés qui semblent être tous des militants du Front de gauche : l'un est responsable du journal Montreuil Dépêche Hebdo – à la mairie de Montreuil, 93 – l'autre est journaliste au site Mediapart.

Il n'est pas du tout étonnant que les diffamations, injures et provocations de J. L. Mélenchon et d'A. Corbière contre Marine Le Pen et le Front national arment le bras des excités et des esprits faibles.

Louis Aliot a demandé au procureur de la république une intervention rapide afin de faire cesser, dans la mesure du possible, ces appels à l'extrême violence.¹²

Dans son communiqué, le FN implique une liaison directe entre les « appels au meurtre » que l'on pouvait trouver sur l'internet contre le directeur de la campagne de M. Le Pen et les paroles prononcées par son adversaire politique, J.-L. Mélenchon après un sondage électoral qui plaçait M. Le Pen à la tête des candidats à la présidence. Rappelons que le politicien a dit aux journalistes : « Pourquoi voudriez-vous que le peuple français soit le seul peuple qui ait envie d'avoir un fasciste à sa tête ? ». Cette qualification lui a valu une convocation devant le juge d'instruction à Paris. Mais, il s'est expliqué en disant que c'était une caractérisation politique, une image de la politique que M. Le Pen et son parti menaient. Comme nous pouvons le voir, il a utilisé le mot porteur de mémoire « un fasciste »¹³ dans le sens métaphorique au masculin pour que ce mot prenne le sens générique. Cette parole injurieuse lui sert à montrer son ethos de combativité devant ces supporteurs.

Conclusion

Le communiqué que nous avons appelé « polémique » témoigne du détournement du genre journalistique de l'information par les acteurs politiques en vue de réaliser leurs propres intentions communicatives. Grâce à l'Internet, il se trouve en pleine évolution permettant aux politiques d'articuler les lieux de rupture idéologique entre les discours antagonistes. Il est intéressant d'observer que chaque participant

12 www.frontnational.com/2012/03/les-diatribes-de-melenchon-et-de-corbiere-portent-leurs-fruits-mauvais, consulté le 20.03.2012.

13 Expression de Moirand (2007 : 134–144).

de la polémique politique présente la parole violente qu'il emploie lui-même comme une réaction justifiée à la parole de l'adversaire en la légitimant ainsi dans la polémique publique. Mais si elle apparaît dans le discours de l'adversaire, elle est considérée comme une offense, une invective ou une injure. Dans ce cas-là, elle est citée dans le communiqué pour disqualifier l'adversaire. Paradoxalement, nous pouvons observer que l'énonciation agressive sert à montrer l'ethos positif d'un politicien aux yeux de ses supporteurs. C'est une marque discursive d'une réaction sincère et d'une personnalité forte du politique.

Références

- Adam, Jean-Michel 1997 : Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. *Pratiques* 94 : 3–18.
- Amossy, Ruth 2000 : *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- Angenot, Marc 1982 : *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*. Paris : Payot.
- Angenot, Marc 2008 : *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*. Paris : Mille et une nuits.
- Garand, Dominique 1998 : Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique. *États du polémique*. Éd. A. Hayward et D. Garand. Montréal : Nota bene. 211–268.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1980 (a) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 1980 (b) : *Le discours polémique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Maigneueau, Dominique 1999 : Éthos, scénographie, incorporation. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Dir. R. Amossy. Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé. 75–100.
- Moirand, Sophie 2007 : *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Oléron, Pierre 1995 : *Sur l'argumentation polémique*. Hermès 16 : 15–27.

